

448355-2026 - Competition

France – Surface work for highways – Programme 2027 - Rénovation des chaussées de l' autoroute A8 entre La Turbie et Roquebrune Cap Martin

OJ S 123/2026 30/06/2026

Contract or concession notice – standard regime - Change notice
Works

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Email: marches.escota@vinci-autoroutes.com

Legal type of the buyer: Body governed by public law

Activity of the contracting authority: Economic affairs

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Programme 2027 - Rénovation des chaussées de l'autoroute A8 entre La Turbie et Roquebrune Cap Martin

Description: Fourniture et mise en œuvre d'enrobés bitumineux et de signalisation horizontale sur autoroute en service

Procedure identifier: 2ca8aebd-1a84-4542-9548-15396b0f1cac

Previous notice: 572802-2025

Internal identifier: DMO.DB-26.023-2

Type of procedure: Open

The procedure is accelerated: no

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45233210 Surface work for highways

Additional classification (cpv): 14212000 Granules, chippings, stone powder, pebbles, gravel, broken and crushed stone, stone mixtures, sand-gravel mixtures and other aggregates, 44113610 Bitumen, 45233221 Road-surface painting work

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Country: France

Additional information: La procédure fait suite à la procédure objet de l'avis de mise en concurrence N°853756-2025 du 22/12/2025, déclarée sans suite. ESCOTA est une société de droit privé, et exerce le métier de concessionnaire autoroutier. Le présent appel d'offres fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Les candidats téléchargent gratuitement le DCE via le site <https://consultations-escota.omnikles.com>. Les candidats doivent s'identifier en indiquant une adresse courriel électronique (mail) permettant de façon certaine une correspondance pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications. Le candidat garde à sa charge la vérification régulière des messages reçus sur son adresse email. La responsabilité d' ESCOTA ne saurait être recherchée si le candidat a donné une adresse erronée, ou s'il n'a pas consulté ses messages. Le dépôt des plis est possible exclusivement au travers de la

plateforme en suivant les instructions de cette dernière, et ce, avant la date et l'heure limites de réception fixées en section 5.1.12 ci-après. Les candidats procèdent à l'opération de dépôt des plis en suivant les instructions de la plateforme précitée. Chaque transmission fait l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Seul cet accusé est la preuve de dépôt du pli. Il convient de le conserver pendant toute la durée de la procédure, jusqu'à l'attribution du marché. Le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00 Paris). Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas déposer leur pli « en dernière minute » et de s'être assurés, par un test préalable, qu'ils maîtrisent bien le fonctionnement de la plateforme. La durée de l'opération de dépôt dépend directement de la taille des enveloppes de réponse et de la qualité de la connexion internet des candidats. Les candidats devront donc s'organiser afin que leurs plis soient transférés en totalité sur la plateforme avant la date et l'heure limites de dépôt, sinon, les plis seront considérés hors délai. En cas de difficulté, un service de support est mis à disposition des candidats, joignable par téléphone au n° 0825 001 326, de 9H00 à 18H00 sans interruption, du lundi au vendredi (hors jours fériés), ou à l'adresse suivante : support@safetender.com Les candidats contacteront prioritairement le service support par courrier électronique à l'adresse susmentionnée à des fins de traçabilité (obtention d'un ticket), puis par téléphone dans un second temps. Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure devra être posée par le biais de la plateforme. Aucune réponse ne sera apportée en dehors de celle-ci. Les modalités de présentation et de transmission du dossier de candidature et du dossier d'offre sont définies au règlement de consultation. Forme juridique de l'attributaire : le marché sera attribué soit à un opérateur économique unique, soit à un groupement d'opérateurs économiques. En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature. En cas de candidature en groupement conjoint, le mandataire devra, lors de l'attribution du marché, être solidaire afin d'assurer la bonne exécution du marché. Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché, et ne peut signer plus d'une offre. Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra pas être retenu dans plusieurs groupements. Si tel était le cas, le Maître d'Ouvrage demanderait à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le Maître d'Ouvrage procédera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre. Si plusieurs entités sans personnalité juridique (agences, établissements secondaires ...) d'un même opérateur économique, se portent candidates à une même consultation, le maître d'ouvrage demandera à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles, effectivement habilitée à engager l'opérateur économique. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le maître d'ouvrage procédera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. Après examen de la complétude du dossier de candidature et de l'aptitude des candidats à exercer l'activité professionnelle, la capacité des candidats à exécuter les travaux objet du marché sera évaluée, sur la base des renseignements et documents demandés en rubrique 5.1.9, au regard de leur capacité économique et financière, de leur capacité technique et professionnelle ainsi que de leur expérience en rapport avec l'opération. Il est rappelé que seul un opérateur économique détenant une personnalité juridique propre (ce qui n'est pas le cas d'un établissement secondaire) peut se porter candidat et soumissionner à un marché public. En cas de groupement, cette condition s'applique à tous les membres du groupement. Conformément à l'article R.2161-4 du CCP, le Maître d'Ouvrage peut décider d'examiner les offres avant les candidatures. Dans ce cas, il n'analysera la candidature que du seul attributaire pressenti.

2.1.4. General information

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Notice

Breaching of obligations set under purely national exclusion grounds:

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Programme 2027 – Rénovation des chaussées de l'autoroute A8 entre La Turbie et Roquebrune Cap Martin, dans les deux sens de circulation

Description: À titre indicatif : fourniture et mise en œuvre d'enrobés bitumineux, comprenant environ 220 000 m² de rabotage, 22 500 tonnes d'enrobés à mettre en œuvre, ainsi que la signalisation horizontale sur un linéaire total d'environ 18.4 kms de chaussées.

Internal identifier: DMO.DB-26.023-2

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45233210 Surface work for highways

Additional classification (cpv): 14212000 Granules, chippings, stone powder, pebbles, gravel, broken and crushed stone, stone mixtures, sand-gravel mixtures and other aggregates, 44113610 Bitumen, 45233221 Road-surface painting work

Options:

Description of the options: Le Maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché de prestations similaires sur le fondement de l'article R.2122-7 du code de la commande publique avec le titulaire du présent marché. Ce marché devra être conclu dans un délai de 3 ans à compter de la notification du présent marché.

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Country: France

Additional information: Lieu principal d'exécution: Autoroute A8, dans le département des Alpes Maritimes, entre les communes de la Turbie (06320) et Roquebrune Cap Martin (06190), sur la section courante en sens 1 du PR 205+800 au PR 208+000, puis du PR 210+200 au PR 216+500, et enfin en sens 2 du PR 208+000 au PR 217+900.

5.1.3. Estimated duration

Duration: 154 Days

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): no

Information about previous notices:

Identifier of the previous notice: 572802-2025

Additional information: Modalités de financement et de paiement : Origine du financement 100% ESCOTA. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix sont révisables. Le

délai de règlement est de soixante (60) jours à compter de la date d'émission de la facture ou de la transmission du projet de décompte par le titulaire à ESCOTA. Les modalités de cautionnement et de garantie sont définies au CCAP.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Address of the procurement documents: <https://consultations-escota.omnikles.com>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 29/07/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 9 Months

Information about public opening:

Opening date: 29/07/2026 17:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Allowed

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: Tribunal judiciaire de Marseille

Review organisation: Tribunal judiciaire de Marseille

Information about review deadlines: L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le Tribunal judiciaire de Marseille : - un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 ; un délai de seize (16) jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à onze (11) jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel. - un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le trente et unième (31ème) jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation providing offline access to the procurement documents: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES
Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal judiciaire de Marseille
Organisation receiving requests to participate: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES
Organisation processing tenders: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES
Registration number: 56204152500071
Department: Direction de la Maîtrise d'Ouvrage
Postal address: 432 avenue de Cannes BP41
Town: MANDELIEU-LA-NAPOULE
Postcode: 06210
Country subdivision (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)
Country: France
Contact point: DMO - Service Marchés et Contrats
Email: marches.escota@vinci-autoroutes.com
Telephone: +33493485000
Internet address: <http://www.vinci-autoroutes.com>
Information exchange endpoint (URL): <https://consultations-escota.omnikles.com>
Buyer profile: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Roles of this organisation:

Buyer
Organisation providing additional information about the procurement procedure
Organisation providing offline access to the procurement documents
Organisation receiving requests to participate
Organisation processing tenders

8.1. ORG-0002

Official name: Tribunal judiciaire de Marseille
Registration number: 17130111200776
Postal address: 6 rue Joseph Autran
Town: MARSEILLE
Postcode: 13006
Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
Country: France
Email: tj-marseille@justice.fr
Telephone: +33491155050
Fax: +33491544290

Roles of this organisation:

Review organisation
Organisation providing more information on the review procedures
Mediation organisation

8.1. ORG-0000

Official name: Publications Office of the European Union

Registration number: PUBL

Town: Luxembourg

Postcode: 2417

Country subdivision (NUTS): Luxembourg (LU000)

Country: Luxembourg

Email: ted@publications.europa.eu

Telephone: +352 29291

Internet address: <https://op.europa.eu>

Roles of this organisation:

TED eSender

10. Change

Version of the previous notice to be changed

:

439599-2026

Main reason for change

:

Buyer correction

Description

:

Information complémentaire ajoutée au paragraphe 2.1.2 : la procédure fait suite à la procédure objet de l'avis de mise en concurrence N°853756-2025 du 22/12/2025 déclarée sans suite.

Notice information

Notice identifier/version: 898bad6c-efcb-425d-9d7a-3ce5488226ab - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 16

Notice dispatch date: 26/06/2026 13:26:12 (UTC+00:00) Western European Time, GMT

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 448355-2026

OJ S issue number: 123/2026

Publication date: 30/06/2026